

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 2 (1972)

Heft: 1

Artikel: Unique en Suisse : l'hôpital de gériatrie de Genève

Autor: G.G.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-830176>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Unique en Suisse :

L'hôpital de gériatrie de Genève

Une fois de plus Genève se distingue. Son hôpital de gériatrie, flambant neuf, est un modèle du genre. Il est unique en Suisse. Son directeur, le Dr Jean-Pierre Junod s'est livré à de longs travaux préparatoires et à une enquête minutieuse qui l'a conduit dans les pays nordiques, en Hollande et en Angleterre. Au cours de ces voyages, il a fait moisson d'une foule de renseignements et d'idées qui ont été précieuses lors de la réalisation de ce chef-d'œuvre de bon sens, de technique et de bon goût qu'est le premier hôpital de gériatrie de Suisse, implanté sur le territoire de la commune de Thônex, à quelque 300 m de la frontière française.

320 pour 320...

L'hôpital, dont la première pierre a été posée le 24 novembre 1967, et dont l'étude et la construction nécessitèrent des crédits de plus de 28 millions de francs, a accueilli son premier malade le 18 octobre 1971. L'édifice est imposant, situé en pleine campagne, sur un terrain dont la superficie totale est de 40.000 m². Au loin, on aperçoit les premiers immeubles d'Annemasse. Au sud, la masse du Salève. Trois cent-vingt personnes âgées peuvent être hospitalisées dans cette

grande maison aux lignes harmonieuses et aux installations aussi plaisantes que fonctionnelles. Pour ces trois cent-vingt personnes âgées, le personnel prévu est, lui aussi, de trois cent-vingt unités, soit une personne par malade. L'établissement est doté de tous les moyens de diagnostic et de thérapeutique classiques avec possibilité de traitements spéciaux supplémentaires. Il est bon de rappeler quelques dates.

En février 1960, le conseiller d'Etat Jean Treina, aujourd'hui disparu, prend l'initiative d'étudier les besoins d'un hôpital de gériatrie pour le canton de Genève. Une commission est désignée, présidée par le professeur J. de Ajuriaguerra. Son rapport aboutit à des conclusions positives. En juin 1963, une commission chargée d'étudier l'ensemble des problèmes de la vieillesse, présidée par le professeur Eric Martin, arrive aux mêmes conclusions : un hôpital de gériatrie s'impose. Un mois plus tard, une commission de construction est constituée et placée sous la présidence de M. Jean Chalut, chef du service des constructions universitaires, la vice-présidence étant confiée au futur directeur de l'hôpital, le Dr Jean-Pierre Junod. Quatre ans s'écoulent pendant lesquels les études sont menées à bien. La construction durera quatre



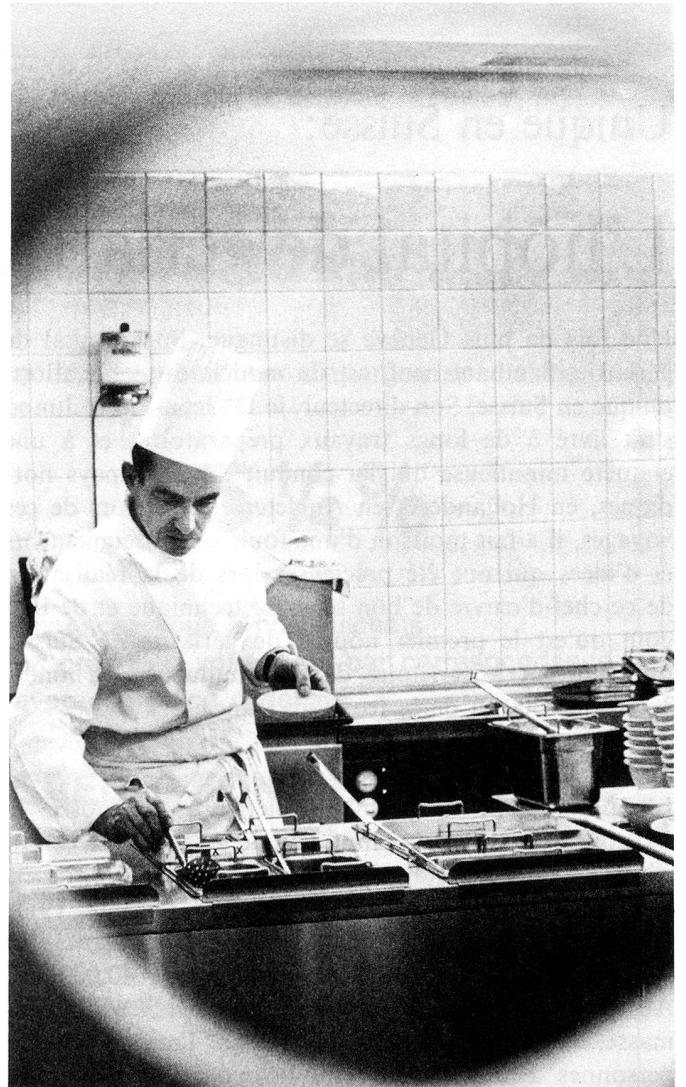
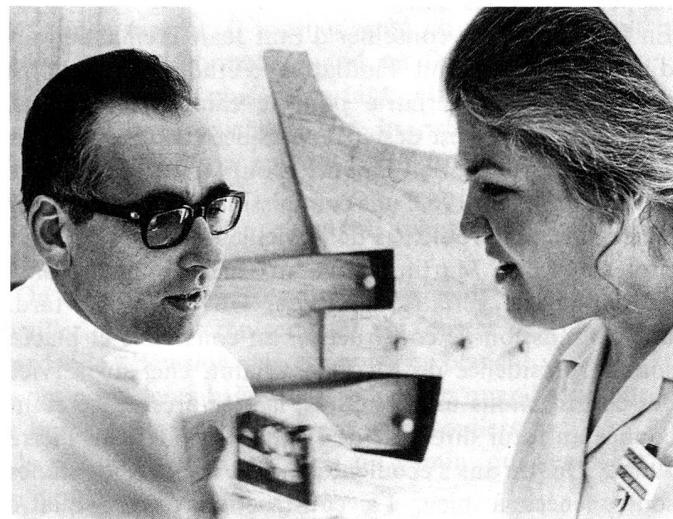
Implanté sur un terrain de 40 000 m², le nouvel hôpital de gériatrie de Genève-Thônex: unique en Suisse.

Le directeur de l'hôpital, le Dr Jean-Pierre Junod et son infirmière en chef, Mme M. Jacquemet. Du grand patron à la dernière petite main, tout le monde est jeune.

De son lit, le malade admire le paysage tout à son aise, grâce à des fenêtres spécialement conçues.

Les couloirs sont vastes et clairs. Chaque étage possède sa pharmacie, et, naturellement, son office, la cuisine centrale étant située en sous-sol. Au 3^e étage, le chef prépare les rations des repas pris en chambre.

(Photos Yves Debraine).



autres années. Et depuis trois mois, l'Hôpital de gériatrie de Genève est en activité pour le plus grand bien de nos aînés.

Efficacité et bien-être

Soixante chambres à un lit, cinquante à deux lits, quarante à quatre lits. Cela fait un total de trois cent-vingt lits, tous électriques à double moteur, répondant aux dernières exigences de l'hygiène et du confort des patients. Ils sont dotés d'une installation d'oxygène, d'un téléphone particulier, de la radio avec, en supplément, une chaîne reliée aux aumôniers catholique et protestant. Un détail en dit long sur le souci de confort et d'hygiène des créateurs. Le malade range ses habits et effets personnels dans une armoire qui est constamment ventilée par de l'air humide pulsé, ce qui élimine toute odeur... Les teintes des murs, des plafonds, des draps, sont gaies et reposantes. Les boiseries, nombreuses, donnent aux locaux une ambiance d'intimité fort sympathique.

Les locaux communs sont bien étudiés, largement ouverts au soleil. Les fenêtres des chambres ont été spécialement conçues pour permettre au patient couché de bénéficier d'un beau paysage. Les vannes hydrauliques sont très nombreuses et dispensent de l'eau froide, chaude et à température fixe, ce qui évite les brûlures. Partout, des détecteurs d'incendie...

Cette très remarquable réalisation genevoise possède l'ensemble des services de diagnostic et de thérapeutique habituels, exception faite de la chirurgie. Elle dispose au surplus de locaux réservés à des activités thérapeutiques adaptées à la gériatrie: physiothérapie, ergothérapie, sociothérapie, animés par un personnel hautement spécialisé.

Pas de placement!

But de l'hôpital de gériatrie: traiter les malades âgés dans les meilleures conditions possibles. Le malade doit naturellement être envoyé à l'hôpital par son médecin traitant. Il est bon de préciser que l'hôpital de gériatrie est un lieu de traitement et non un lieu de

placement. Il aborde le malade âgé dans la totalité de sa pathologie, et il admet sans difficulté les patients qui présentent à la fois des troubles somatiques et psychiatriques. Son action démontre l'excellence des résultats d'une thérapie active appliquée à nos aînés.

Le Dr Jean-Pierre Junod a conclu la présentation de sa grande maison par ces mots: « Nous sommes convaincus que la gériatrie est une discipline médicale qui prendra toujours plus d'importance. Mais il est essentiel d'avoir dans un tel hôpital une activité formative. Il n'est pas possible d'improviser. Les soins répondent à une haute technicité. »

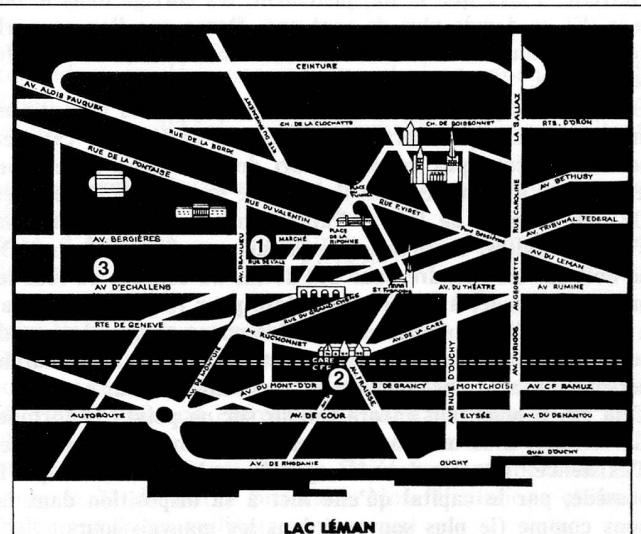
Exemple: les services de radiologie sont reliés à la salle des médecins par un système de télévision. Les examens ne profitent dès lors pas qu'aux seuls malades, mais au corps médical lui-même, qui peut ainsi perfectionner constamment ses connaissances.

L'Hôpital de gériatrie de Genève est un lieu de passage qui n'est réservé à aucune classe sociale, ses prix étant les mêmes que ceux de l'Hôpital cantonal de Genève. Dernier détail: le personnel est jeune. Le contact des aînés avec la jeunesse est important. Tout ce qui aurait pu suggérer l'idée d'une sorte de ghetto de la vieillesse a été soigneusement banni à Thônex. On a vraiment pensé à tout.

Un grand coup de chapeau à la République et canton de Genève!

G. G.

(Photos d'Yves Debraine)



Grâce à la ristourne



vous aide
à vivre mieux

Pharmacies Populaires

Officines :

1 Rue de l'Ale 30
22 38 61

2 Av. Fraisse 3
26 38 62

3 Av. d'Echallens 81
24 08 54

Ristourne progressive
de 7 1/2 % à 10 % (Art. rég. exceptés)

Timbres PHAR-POP

Livraisons rapides
à domicile